

COMMENT CONSTITUER SON DOSSIER DE CANDIDATURE LIFE

✓ Quel type de LIFE ?

⚠ Attention modèles 2020 ! => Item seront vraisemblablement à modifier, mais les principes resteront les mêmes

2 sous-programmes	Domaines prioritaires	Projets traditionnels	Projets stratégiques de protection de la nature	Projets stratégiques intégrés
		Catégories de projets éligibles		
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> Environnement et utilisation rationnelle des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Projets pilote ⇒ Projets de démonstration 	applicable	applicable
	<ul style="list-style-type: none"> Nature et Biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Projets pilote ⇒ Projets de démonstration ⇒ Projets faisant appel aux meilleures pratiques 		
	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance et information en matière d'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Projets d'information, de sensibilisation et de diffusion 		
Action pour le climat	<ul style="list-style-type: none"> Atténuation du changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Projets pilote ⇒ Projets de démonstration ⇒ Projets faisant appel aux meilleures pratiques 	applicable	applicable
	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Projets faisant appel aux meilleures pratiques 		
	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance et Information en matière de climat 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Projets d'information, de sensibilisation et de diffusion 		

ET POURQUOI PAS UN LIFE ?

✓ Quel type de LIFE ?

Les "projets pilotes" : "projets dans lesquels est appliquée une technique ou une méthode qui n'a pas été appliquée ou expérimentée dans ce cadre avant, ni ailleurs, qui offrent des avantages environnementaux ou climatiques potentiels par rapport aux meilleures pratiques actuelles et qui peuvent être appliqués à un stade ultérieur à une plus grande échelle pour des situations similaires"

Les "projets de démonstration" : "projets qui mettent en pratique, expérimentent, évaluent et diffusent des actions, des méthodes ou des approches qui sont nouvelles ou inconnues dans le contexte spécifique du projet, tel que le contexte géographique, écologique ou socio-économique, et qui pourraient aussi être appliquées ailleurs dans des circonstances similaires"

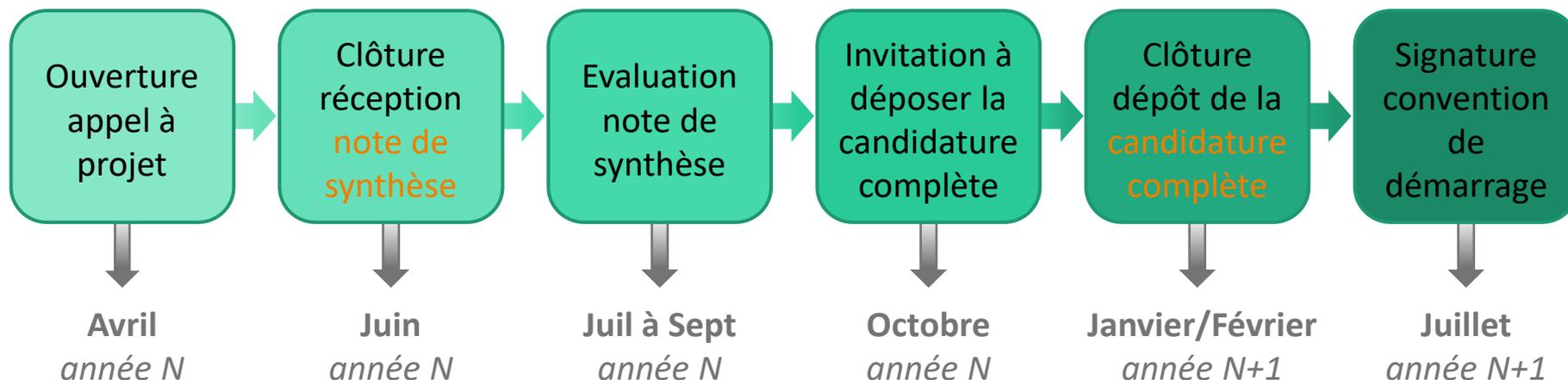
Les "projets faisant appel aux meilleures pratiques" : "projets qui appliquent des techniques, des méthodes et des approches appropriées, efficaces sur le plan des coûts et reflétant l'état de la technique, compte tenu du contexte spécifique du projet"

Les "projets d'information, de sensibilisation et de diffusion" : projets visant à soutenir la communication, la diffusion d'informations et la sensibilisation dans les domaines des sous-programmes "Environnement" et "Action pour le climat"

✓ Calendrier indicatif

⇒ LIFE finance des projets à travers des **subventions à l'action**

⇒ Subventions attribuées pour les deux sous-programme, via des **appels à projets annuels**, publiés au printemps.



⇒ **2 étapes** dans la soumission d'un dossier **Environnement** :
Note de synthèse + candidature complète

⇒ **1 étape** dans la soumission d'un dossier **Action climat** : **candidature complète**

✓ Première étape : La Note de synthèse

- ⇒ **Format**
- 10 pages maximum
 - En anglais
 - Pas besoin d'engagements signés, illustrations, annexes, etc.

⇒ **Contenu**

- Information sur le candidat soumissionnaire et ses partenaires
- Description du/des problème(s) ciblé(s)
- Objectifs
- Résultats et impacts escomptés
- Description des actions
- Durabilité des résultats
- Risques et contraintes
- Valeur ajoutée pour l'EU (contribution aux objectifs et priorités établis dans l'appel)
- Explication sur le type de projet
- Budget indicatif => Max + 10% de contribution UE si invité à soumettre une proposition complète

✓ Première étape : La Note de synthèse

⇒ Critère d'attribution

<i>Critères d'attribution relatifs aux notes de synthèse</i>	Note min. requise	Note max.
1. Qualité générale de la proposition	5	20
2. Valeur ajoutée pour l'UE	10	30
Note globale	15	50

- Les notes de synthèse sont classées en fonction de leurs qualités
- Les mieux classées et dont la somme des contributions UE demandées représente 2 à 2,5 fois le budget disponible sont invitées à soumettre une proposition complète.

✓ Deuxième étape : le dossier de candidature

⇒ Format

- Prédéfini
- Un seul document
- Résumé en anglais, le reste au choix
- Dossier très complet, en fonction des dossiers, de 100 à 600 pages

⇒ Contenu

Quatre parties

- PART A - administrative information
- PART B - technical summary and overall context of the project
- PART C - detailed technical description of the proposed actions
- PART F - financial information

✓ Deuxième étape : le dossier de candidature

PART A- administrative information

- Présentation et engagement du bénéficiaire principal
- Présentation et engagement des partenaires techniques
- Engagement des partenaires financiers
- Budget général

PART B- technical summary and overall context of the project

- Résumé du projet, 3 pages, en anglais
- Descriptions des objectifs, des impacts attendus,
- Description détaillée des sites et des espèces (illustration, cartes possibles)
- Liste des actions

✓ Deuxième étape : le dossier de candidature

PART C- detailed technical description of the proposed actions

- Présentation des actions, séparées en 6 catégories :
 - A. Preparatory actions, elaboration of management plans and/or of action plans
 - B. Purchase/lease of land and/or compensation payments for use
 - C. Conservation actions
 - D. Monitoring of the impact of the project actions (obligatory)
 - E. Public awareness and dissemination of results (obligatory)
 - F. Project management (obligatory)
- Planning général du projet
- Les livrables et attendus du projets

PART F- financial information

- Description de l'ensemble des coûts (par actions, par postes, par partenaires)

✓ Deuxième étape : le dossier de candidature

⇒ Critère d'attribution

		Note minimale requise (*)	Note maximale	
1	Cohérence et qualité techniques	10	20	Cohérence financière et technique et qualité
2	Cohérence et qualité financières (y compris rapport qualité/prix)	10	20	
3	Portée et qualité de la contribution aux objectifs spécifiques des domaines prioritaires du sous-programme LIFE «Environnement»	10	20	Valeur pour l'UE
4	Durabilité (poursuite, reproduction, transfert)	8	15	
	Note globale (minimale requise)	50 (*)		
5	Contribution aux thèmes de projets	—	0 ou 5 ou 10	Points supplémentaires
6	— Synergies [y compris mécanismes à objectifs multiples et intégration/complémentarité) (max. 8 points), marchés publics écologiques (max. 1 point), label écologique (max. 1 point) et exploitation des résultats de recherches de l'Union (max. 1 point)] — Transnational (max. 4 points)	—	15	
	Note maximale		100	

✓ Les ressources indispensables

- Le règlement LIFE
- Le programme de travail pluriannuel
- Les modèles de "grant agreement"
- Le guide financier et administratif
- La base de donnée des projets
- Les études thématiques (Plans d'actions spécifiques)
- Les caractéristiques et résultats des meilleurs projets
- LIFE : Guide eproposal Nature & Biodiversité
- LIFE : Guide eproposal Environnement & Ressources
- LIFE : Guide eproposal Climat

Documents mis à disposition par l'ANBDD dès qu'ils seront parus.

✓ Dispositifs d'accompagnements

- Au niveau du ministère (*sur demande et dossier*)
accompagnement par Enviropea
- Au niveau de la Commission Européenne (*Jusqu'à maintenant, uniquement sur les projets Intégrés*)

Et dans la vraie vie ?

À suivre : présentation des projets

LIFE Anthropofens, LIFE Avaloirs, LIFE Prairies Bocagères

Merci pour votre attention